

état faisant ressortir le revenu net, pour les titulaires, des divers bureaux de conservation des hypothèques et d'enregistrement de la colonie, pendant les cinq dernières années.

Je vous serai en outre obligé de m'envoyer, pour le service du personnel, tous les ans, au mois de janvier, l'état des revenus nets de l'exercice précédent.

Recevez, etc.

Pour le Ministre des Colonies :
Le Chef du service du Personnel et du Secrétariat,
Signé : GIROD.

N° 160. — *DÉPÊCHE ministérielle. — Importations en France, via Auckland-Sydney, de produits tahitiens.*

(1^{re} division ; — 5^e bureau.)

Le Ministre des Colonies à MM. les Gouverneurs des colonies.

Paris, le 22 mars 1895.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR, — En réponse à votre lettre du 12 octobre dernier, n° 434, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite d'un accord intervenu entre mon Département et celui des Finances, il a été décidé que les produits de Tahiti importés en France par la voie Auckland-Sydney seraient considérés comme importés en droiture, à la condition que les colis seraient transbordés à Sydney sur les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes qui font le service entre l'Australie et Marseille. Il demeure entendu, toutefois, que cette concession est faite à titre provisoire et qu'elle devrait être retirée d'office dans le cas où il s'établirait entre la Métropole et Tahiti une ligne directe et régulière de navigation.

Recevez, etc.

Le Ministre des Colonies,
Pour le Ministre et par ordre :
Le Directeur des affaires politiques et Commerciales,
Signé : ROUME.

N° 161. — *CIRCULAIRE ministérielle. — Reprise dans les colonies des avances reçues en France par les militaires de tout grade et par les fonctionnaires et agents coloniaux.*

(Ministère des Colonies.—Direction de la défense des colonies, 2^e bureau : Services administratifs. — Direction de la comptabilité et des services pénitentiaires, 3^e bureau.)

Le Ministre des Colonies à Monsieur le Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie.

Paris, le 4 avril 1895.

MESSIEURS, — J'ai remarqué que les règles suivies dans les colonies pour assurer le remboursement des avances